

---

DESTINATAIRES : Tous les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : La Direction des services professionnels et de l'enseignement médical

DATE : Le 7 octobre 2024

OBJET : **Directives pour tous les médecins touchés par la Covid**

---

Nous rappelons l'importance d'effectuer un test de dépistage idéalement PCR ou au moins test rapide si vous présentez des symptômes de la Covid.

Date autorisée de retour au travail en présentiel si résultats positifs sous les conditions suivantes:

- Les médecins qui travaillent en milieu hospitalier ne sont pas retirés si absence de fièvre, mais doivent respecter les mesures de protection telles que décrites ci-bas;
- Pour tous les médecins qui travaillent en milieu hors hospitalier un retrait de 5 jours est recommandé et retour possible par la suite si absence de fièvre dans le dernier 24h ou test de dépistage rapide négatif.

Mesure de protection au travail:

Elles doivent être maintenues jusqu'au 10e jour inclusivement. (Jour 1 compté à partir du premier jour des symptômes ou du test de dépistage positif)

Auto-isolement strict lorsqu'au travail :

- Respecter strictement les mesures PCI et consignes en vigueur (port du masque, distanciation physique)
- Renforcer l'hygiène des mains avant l'entrée au travail et à la sortie du travail, en plus des autres indications d'hygiène des mains pendant le travail.
- **Port du masque N95**
- Ne pas serrer les mains ou faire des accolades avec autrui.
- **Ne pas prendre ses pauses et repas dans un lieu partagé** (par ex., une salle de conférence, un coin-repas) avec d'autres à moins de 2 mètres.
- Maintenir une distance de 2 mètres et plus avec les autres TdeS, dans la mesure du possible.

Travailler idéalement dans une seule installation.

Nous profitons également de la présente pour vous rappeler l'importance d'avoir votre fit test à jour aux deux ans. Vous trouverez la procédure au lien intranet ci-joint, <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/nouvelle/des-essais-ajustement-fit-test-du-masque-n95-pour-une-protection-accrue-contre-les-virus>.

Merci de votre engagement à assurer la sécurité et le bien-être de la clientèle et de vos collègues de travail !